



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Type de contrat : Mandat de prélèvement – Ordre régulier

Référence unique de mandat : _____ (Mandat à l'automatique)

En agissant en qualité de mandataire, vous autorisez la Communauté de communes Vallées et Plateaux d'Ardenne (CCVA) à ouvrir et à gérer le compte de prélèvement à votre nom, compte et autorisation à déduire votre compte conformément aux instructions de la CCVA.

Vous reconnaissez de plein droit l'efficacité de votre mandat selon les conditions de validité dans la mesure où vous avez passé avec elle, les mandats de prélèvement dans les conditions des loi 2 septembre 2004 et la loi de 2007 de votre compte pour un prélèvement autorisé.

CONTRAT DE PRELEVEMENT SEPA

MANDATAIRE

INFORMATIONS DU TITULAIRE DU COMPTES A DEBITER

Nom, prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Ville : _____
 Pays : _____

INFORMATIONS DU DEBITAIRE

Nom, prénom : Communauté de communes Vallées et Plateaux d'Ardenne – CCVA
 Adresse : 6-8 rue de Montmarigny – 08100
 Code postal : 08100
 Ville : ARDENNE
 Pays : France

INFORMATIONS DU COMPTES A DEBITER

*Numéro de compte bancaire (IBAN)

*Numéro de compte bancaire de la banque (BIC)

LIBELLE PRELEVEMENT : Prélèvement régulier, mandat

Signature

 (Nom et Prénom)

Signature

INFORMATIONS SUR LE BÉNÉFICIAIRE DES VOS PRELEVEMENTS : Le bénéficiaire est un tiers ou un organisme de prélèvement au profit d'un tel organisme.

Nom du tiers bénéficiaire : _____

CHÉQUE DE RÈGLEMENT DE VOS PRÉLEVEMENTS BANCAIRES (sur facture de la CCVA)

Remarque
 En agissant ce mandat, l'autorisez les banques à effectuer sur votre compte bancaire, à vos heures de travail, les prélèvements autorisés par le présent. En cas de litige sur un prélèvement, le présent est votre unique référence pour régler vos litiges éventuels. Le règlement est effectué directement par la CCVA.

Les informations contenues dans le présent mandat qui ont été communiquées sont destinées à être utilisées par le bénéficiaire pour le règlement de ce mandat sans que celui-ci ne puisse exercer aucun droit à l'égard de ce dernier, de son droit d'opposition, d'opposition et de modification sans que celui-ci ne soit tenu de respecter les obligations d'information, sur l'identité et sur le mandat.